

BOURSE DU VOYAGE ET DE L'AVENTURE
Trophée des Lycées

AVIS AUX CANDIDATS

Les candidats devront :

- 1°/ Compléter, signer et respecter le règlement,
- 2°/ Remplir la fiche signalétique (nom en caractère d'imprimerie),
- 3°/ Etablir leur dossier de présentation en 14 exemplaires (1 original et 13 copies) dactylographiés ou manuscrits sur des feuilles 21 x 29,7 numérotées et faire figurer le titre du projet sur la couverture ainsi qu'en haut et à droite de chaque feuille,
- 4°/ Rédiger leur dossier de façon concise et selon le plan suggéré ci-dessous :

I - Titre et objectifs du projet (social, culturel, scientifique, sportif).

II - Itinéraires : - croquis de cartes du ou des pays,
- principales étapes projetées,
- contacts locaux,
- modes de transport utilisés,
- durée du voyage (dates du départ et du retour).

III Formalités administratives éventuellement nécessaires :

- visas, cautionnements, assurances,
- dossier santé.

IV - Matériel et équipement

V - Budget : - évaluation globale du coût de l'expédition,
- évaluation par postes principaux,
- moyens financiers que vous êtes en mesure d'apporter personnellement sans aide extérieure.

Rappel des conditions d'admission :

Peuvent faire acte de candidature à la Bourse du Voyage et de l'Aventure et au Trophée des Lycées, toutes équipes de jeunes âgés de 18 à 25 ans révolus et habitant Neuilly sur Seine à la date du départ.